

## Conditions du jeu HONDA Helvetic Tour

**Applicabilité** : les présentes conditions s'appliquent au jeu HONDA Helvetic Tour (le « Jeu »). Par leur participation au Jeu, les participants déclarent en accepter les conditions.

**Organisation** : le Jeu est proposé par HONDA Suisse, Honda Motor Europe Ltd., Bracknell Rue de la Bergère 5 CH-1242 Satigny-Genève.

**Dates** : le Jeu se déroule du 15 mai au 31 octobre 2020, 23h59. Les participations reçues en dehors de cette période de Jeu ne seront pas prises en compte.

**Restrictions** : les participants doivent avoir 18 ans ou plus. Les collaborateurs de HONDA, de l'agence organisatrice ainsi que les membres de leur famille ne sont pas exclus de la participation mais ne peuvent pas remporter de prix. HONDA se réserve le droit d'exclure, de disqualifier ou de refuser un participant si celui-ci enfreint les dispositions des présentes conditions, tente de manipuler le (le résultat du) Jeu ou, si nécessaire, sans fournir de motif spécifique.

**Téléchargement** : l'application est disponible gratuitement sur l'Apple Store et le Google Play Store, sous le nom de « Honda Helvetic Tour Moto ». Apple et Google ne sont pas des sponsors de l'application et ne sont en aucun cas impliqués d'une quelconque manière dans sa production.

**But du jeu** : cumuler le maximum de points jusqu'à la date de fin du jeu.

**Comment** : en validant les challenges proposés dans l'application mobile, en participant aux événements et en partageant son expérience sur les réseaux sociaux.

La publication sur Instagram d'une photo effectuée lors de la validation d'un challenge, accompagnée du hashtag #HondaHelveticTour, rapporte 50 points supplémentaires. Deux publications par jour maximum sont autorisées par joueur.

Par ailleurs, la « recommandation » de l'application auprès de son entourage permet également de gagner des points supplémentaires. La fonctionnalité de « recommandation » est disponible au sein de l'application directement. Elle permet d'inviter un ami par email à télécharger l'application. Pour obtenir les points supplémentaires, l'inscription de cet ami doit obligatoirement être effectuée avec ladite adresse email. Le parrain et le parrainé remportent chacun 200 points supplémentaires.

**Joueur** : chaque joueur doit s'inscrire de manière individuelle puis une fonctionnalité « Groupe » permet de créer un groupe ou d'être ajouté à un groupe existant. L'inscription individuelle est obligatoire, l'inscription à un groupe est optionnelle.

**Inscription** : l'inscription s'effectue en deux étapes :

- la première permet de choisir le visuel de son profil via 5 choix de catégorie de motard.
- la seconde étape permet de s'inscrire via un formulaire composé de 4 champs :
  - o pseudo,
  - o adresse email,
  - o mot de passe,
  - o pseudo Instagram.

Tous les champs sont requis pour valider l'inscription, hormis le pseudo Instagram. Ce dernier est optionnel et permet de lier le compte HHT d'un joueur à son compte Instagram. Ainsi, chaque publication sur Instagram d'une photo effectuée lors de la validation d'un challenge, accompagnée

du hashtag #HondaHelveticTour, permet au joueur de gagner automatiquement des points supplémentaires. Pour rappel, deux publications par jour maximum sont autorisées par joueur.

Il est également possible de s'inscrire via son profil Facebook ou via le « Sign in with Apple » sur la version iOS.

Pour avoir des chances de remporter un prix, les participants doivent introduire les données et informations demandées de manière complète et exacte. Les participants qui ne satisfont pas aux dispositions des présentes conditions ne peuvent remporter un prix.

**Protection de la vie privée :** Toutes les données à caractère personnel des participants recueillies dans le cadre du Jeu sont traitées conformément à la déclaration relative à la protection de la vie privée de HONDA. Celle-ci peut être consultée à l'adresse

<http://www.fr.honda.ch/motorcycles/useful-links/privacy-policy.html> et <http://www.fr.honda.ch/motorcycles/useful-links/terms-and-conditions.html>.

Les emails récoltés dans le formulaire d'inscription ne feront l'objet d'aucune utilisation commerciale, pendant toute la durée du Jeu ainsi que dans le futur, et ne seront pas transférés à des tierces parties.

**Groupes :** chaque joueur peut créer un groupe, auquel il peut ajouter 4 utilisateurs de l'application en les invitant à rejoindre le groupe à l'aide de leur « pseudo ». Un groupe doit être composé de 5 membres pour pouvoir participer au jeu.

**Challenges :** les challenges sont classés en trois catégories, « lac », « montagne » et « agents Honda ». Chaque challenge validé permet de gagner 200 points.

À chaque début de mois, deux nouveaux challenges (Gold) apparaissent et valent 2000 points. Le premier jour du mois suivant, ces 2 challenges Gold deviennent normaux et valent donc 200 points. Chaque joueur sera prévenu par email en début de mois des 2 nouveaux challenges Gold qui apparaissent.

Les challenges « agents Honda » apparaissent dans l'application le premier jour des Journées Portes Ouvertes (JPO) organisées par Honda Moto Suisse, soit le 22 juillet 2020. Du 22 au 25 juillet 2020, les challenges « agents Honda » des agents participants aux JPO valent 2000 points. Une fois les JPO terminées (le 26 juillet), ces challenges valent 200 points.

Des points supplémentaires sont attribués à chaque joueur ayant validé tous les challenges d'une catégorie (incluant les challenges Gold qui apparaissent à chaque début de mois). La validation complète de tous les challenges des catégories « Lac » et « Montagne » ne peut donc être effectuée qu'après le 1er octobre, jour d'apparition des 2 derniers challenges Gold de la saison 3.

Voici donc les nombres de points supplémentaires :

- Validation de tous les challenges « Lac » : + 5 000 points
- Validation de tous les challenges « Montagne » : + 5 000 points
- Validation de tous les challenges « agents Honda » : + 5 000 points
- Validation de tous les challenges des 3 catégories (Lac, Montagne, agents Honda) : + 5 000 points

**Évènements :** chaque validation de présence à un évènement permet de gagner 1000 points. La validation s'effectue selon le même procédé que les challenges. Le nombre total d'évènements n'est pas défini.

**Validation d'un challenge ou évènement :** le joueur doit se rendre sur place, et valider sa présence sur le lieu via l'application qui détectera la concordance des points GPS et lui accrédiitera les points correspondants (fonctionnement identique pour challenges et évènements). Un rayon de 2 km autour des coordonnées GPS exactes est toléré. L'application n'enregistre aucun trajet.

**Bonus :** Les participants de la première saison sont crédités de 500 points dès le lancement du jeu. Des animations pourront être organisées sur les réseaux sociaux par la page officielle HONDA et pourront mettre en jeu des points bonus à gagner (règles communiquées sur les réseaux sociaux directement).

### **Système de niveaux :**

#### **Challenges Lac:**

Niveau de départ, Beginner : Opt  
Niveau 1, Rookie 400 points  
Niveau 2, Explorer 2'800 points  
Niveau 3, Expert 5'600 points  
Niveau 4, King 9'400 points  
Niveau 5, Legend 17'000 points

#### **Challenges Montagne:**

Niveau de départ, Beginner : Opt  
Niveau 1, Rookie 400 points  
Niveau 2, Explorer 2'400 points  
Niveau 3, Expert 4'800 points  
Niveau 4, King 8'000 points  
Niveau 5, Legend 14'200 points

**Prix individuel:** le participant ayant cumulé le plus de points à la fin du Jeu gagnera un an de carburant équivalent à un montant total de **CHF 1'000.- TTC, sous forme de carte cadeau.** Ce montant est basé sur le calcul suivant : estimation de la moyenne de kilomètres effectué en 1 année par un motard en Suisse 8'000km / consommation moyenne 8 litres au 100kms \* moyenne du prix de l'essence CHF 1.55/litre / 640 x 1.55 = CHF 992.- arrondi à CHF 1'000.-. Les participants classés en deuxième et troisième position au classement général à la fin du jeu se verront remettre chacun un bon d'une valeur de CHF 500.- à faire valoir pour l'équipement de leur choix dans le catalogue RedpointGear 2020.

Un prix mensuel est à gagner tout au long du Jeu. Un classement du Jeu individuel est effectué chaque début de mois pour déterminer le meilleur joueur du mois précédent. Celui-ci remporte un lot prédéfini qui sera connu à chaque début de mois en cours.

**Prix de groupe :** les membres du groupe ayant cumulé le plus de points à la fin du Jeu se verront remettre chacun un bon d'une valeur de CHF 500.- à faire valoir pour l'équipement de leur choix dans le catalogue RedpointGear 2020.

Les prix remportés sont personnels, non cessibles et non échangeables contre espèces ou autre. Le gagnant doit pouvoir s'identifier sur demande. Apple et Google ne sponsorisent pas ce concours et ne sont en aucun cas impliqués d'une quelconque manière dans celui-ci.

**Désignation et annonce des gagnants :** HONDA prendra contact avec le ou les participants gagnants via les coordonnées fournies. Si un gagnant n'est pas joignable ou ne réagit pas dans les 48 heures, HONDA en désignera un nouveau. Dans ce cas, le gagnant initial ne peut plus prétendre au prix, non plus qu'à toute indemnité ou compensation. Les noms des gagnants peuvent ne pas être publiés. Le résultat du Jeu ne fera l'objet d'aucune correspondance.

**Activités promotionnelles :** il pourra être demandé au(x) gagnant(s) d'apporter sa(leur) collaboration à des activités promotionnelles liées au Jeu telles que des séances photo ou tournages de vidéos. HONDA est habilité, sans autorisation préalable du participant, à diffuser ces photos et vidéos publiquement ou à les reproduire par quelque moyen et à quelque fin que ce soit. Le participant autorise par avance l'utilisation de son nom ou de son portrait en lien avec les dispositions des présentes conditions.

**Langues :** l'application est disponible en français et en allemand (déterminé selon la langue du téléphone). Le français est la langue par défaut.

**Réclamations :** Les réclamations relatives au Jeu peuvent être adressées par écrit à l'adresse suivante : HONDA Suisse, Honda Motor Europe Ltd., Bracknell Rue de la Bergère 5 CH-1242 Satigny-Genève. Si une réclamation est déposée, celle-ci doit clairement indiquer le Jeu concerné et la nature de la plainte.

**Notifications push:** HONDA Helvetic Tour se réserve le droit d'envoyer des notifications Push via l'Application afin d'avertir l'utilisateur d'évènements importants. L'utilisateur peut lui-même choisir de ne pas recevoir de notifications Push via son gestionnaire d'application usuel.

**Divers :** HONDA n'est pas responsable de préjudices subis par le participant en conséquence de (la participation au) Jeu. HONDA se réserve le droit, à tout moment, librement et sans justification, de modifier le Jeu, d'y mettre fin, de le prolonger ou de modifier les prix. Si une disposition des présentes conditions s'avère invalide ou sans effets, elle est remplacée par une disposition se rapprochant le plus possible de l'objectif et de la portée de la disposition initiale. Pour tous les cas non prévus par les présentes conditions, il revient à HONDA de se prononcer en tenant compte des intérêts raisonnables de l'ensemble des parties concernées. Le Jeu et les présentes conditions sont exclusivement régis par le droit suisse.